

Sorties de maternité :

préparer les visites à domicile des soignants

Du fait de l'épidémie de COVID, les séjours en maternité sont raccourcis. Les sages-femmes libérales sont fortement mobilisées pour vous permettre de rentrer le plus tôt possible à la maison. L'équipe de PMI (sages-femmes et puéricultrices) peut aussi être sollicitée, selon les secteurs.

Pour protéger ces professionnels et leur permettre de continuer à vous aider, nous avons besoin de vous !

Voici quelques consignes à respecter

Anticipez ! Vous pouvez déjà contacter avant l'accouchement la sage-femme libérale de votre secteur ou celle que vous avez rencontrée pendant votre grossesse pour organiser le retour à domicile.

Pour toutes les visites à domicile prévues, il faut impérativement prévenir la sage-femme ou le soignant si une personne vivant à votre foyer est atteinte du COVID ou présente des signes d'infection (fièvre, toux...). Selon la situation, le professionnel décidera de maintenir sa visite ou vous proposera une consultation au cabinet.

Préparez la pièce : aérez au moins 10 minutes, juste avant le rendez-vous. Dégagez une table et posez dessus le matelas à langer avec le nécessaire pour le change et le soin du cordon. L'idéal est d'avoir aussi un canapé ou un lit pour que vous puissiez être examinée. Préparez à l'avance le carnet de santé, la carte vitale, le compte-rendu de la maternité.

Recevez la sage-femme ou le soignant uniquement vous et votre bébé. Les autres personnes vivant au foyer, y compris votre conjoint, se tiendront autant que possible dans une autre pièce.

Portez un masque si vous en avez un.

Dès l'arrivée de la sage-femme ou du soignant, lavez-vous bien les mains au savon ou frictionnez-les avec du gel hydro-alcoolique.

Ouvrez vous-même les portes afin que le professionnel n'ait pas à toucher les poignées.

Liens et informations pour tous sur le site du réseau RP2S : www.rp2s.fr